

Réglementation sur les normes d'accessibilité intégrée - Plan d'accessibilité pluriannuel

Partie 1 - Exigences générales - Section 3

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 3	Échéance de la conformité pour les politiques d'accessibilité - 1 ^{er} janvier 2014			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
3.1 – Établir des politiques d'accessibilité	On élabore, met en œuvre et tient à jour des politiques pour assurer l'accessibilité conformément aux exigences des NAI.	La politique est mise à jour de manière à intégrer de nouvelles exigences. Intégrer les exigences à d'autres politiques, pratiques et procédures, au besoin.	Sarah Sizmur	Terminé
3.2 - Énoncé sur l'engagement organisationnel	Énoncé sur l'engagement organisationnel : répondre aux besoins d'accessibilité des personnes handicapées, inclus dans la politique.	Il fera partie de la politique.	Sarah Sizmur	Terminé
3.3 - Mettre les documents de politiques à la disposition du public	Les documents écrits de politiques sont mis à la disposition du public, en format accessible, sur demande.	La politique sera affichée sur un site Web externe et dans les aires d'accueil. La politique sera accessible en format substitut, sur demande.	RH (toutes les sociétés en exploitation)	Terminé

Partie 1 - Exigences générales - Section 4

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 4	Échéance de la conformité pour les plans d'accessibilité pluriannuels - 1 ^{er} janvier 2014			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
4.1 - Établir un plan d'accessibilité pluriannuel	Un plan d'accessibilité pluriannuel définissant les stratégies permettant de cerner, d'éliminer et de prévenir les obstacles, et de satisfaire aux exigences de la NAI, est établi, mis en œuvre, tenu à jour et répertorié.	Un plan d'accessibilité sera élaboré et mis à jour de façon régulière dès la réception de nouveaux renseignements.	Sarah Sizmur	Terminé

	Le plan d'accessibilité est affiché sur le site Web et est fourni en format accessible, sur demande.	Le plan sera affiché sur le site Web externe/interne et sera fourni en format accessible, sur demande.	RH (toutes les sociétés en exploitation)	Terminé
	Le plan est passé en revue et mis à jour au moins une fois tous les cinq ans.	Le plan sera passé en revue et révisé annuellement. Un nouveau plan sera affiché tous les cinq ans ou chaque fois qu'un changement important est apporté.	RH (toutes les sociétés en exploitation)	Premier examen à réaliser en janvier 2019.

Partie 1 - Exigences générales - Section 6

Réglementation sur les normes de LAPHO - Section 6	Échéance de la conformité des kiosques libre-service - 1 ^{er} janvier 2014			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
6.2 - Kiosques libre-service	La société doit tenir compte des caractéristiques d'accessibilité pour les kiosques.	En ce moment, la société ne maintient pas de kiosque, mais tiendra compte des caractéristiques d'accessibilité qui pourraient être mises en œuvre dans les kiosques potentiels.	RH (toutes les sociétés en exploitation)	Examen continu

Partie 1 - Exigences générales - Section 7

Réglementation sur les normes de LAPHO - Section 7	Échéance de la conformité pour la formation - 1 ^{er} janvier 2015			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
7.1 - Donner une formation sur les NAI et le Code des droits de la personne	Les employés, bénévoles et personnes qui élaborent une politique, ainsi que les personnes qui fournissent des biens, des services ou des installations au nom de l'organisation, reçoivent une formation sur les NAI et les droits de la personne.	La formation sera intégrée à l'initiation par l'entremise des Systèmes de gestion du rendement et de l'apprentissage (PLMS) qui seront attribués à tous les nouveaux employés à l'interne. Les entrepreneurs standards devront passer en revue les politiques et les approuver. Les employés actuels devront suivre la formation.	RH et équipe de perfectionnement professionnel	Terminé
7.2 - La formation est	La formation est appropriée aux tâches de	S'il y a lieu, les employés clés ou les groupes	Perfectionnement professionnel et RH	Terminé

appropriée aux tâches	l'employé.	d'employés recevront une formation supplémentaire spécifique à leur emploi.		
7.3 - Dès que possible	La formation est donnée dès que possible.	La formation sera donnée dans le cadre de l'initiation pour les nouveaux employés et dès que possible pour les employés actuels.	Perfectionnement professionnel et RH	Terminé
7.4 - Formation portant sur les changements de politique	Une formation est donnée sur les changements apportés à la politique décrite à la section 3.	Le contenu de la formation sera traité à la section 3.	Perfectionnement professionnel et RH	Terminé
7.5 - Dossier de formation	Un dossier de formation incluant les dates de formation et les participants, sera conservé.	Les employés devront reconnaître avoir reçu la formation. Tous les dossiers seront conservés.	Perfectionnement professionnel et RH	Examen continu

Partie 2 - Normes sur l'information et les communications - Section 11

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 11	Échéance de la conformité pour la rétroaction - 1 ^{er} janvier 2015			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
11.1 - Processus de rétroaction	Assurer l'accessibilité des processus de rétroaction au moyen de formats accessibles et/ou d'outils de communication disponibles sur demande.	Le processus de rétroaction actuel sera amélioré pour accroître l'accessibilité. Parmi les changements, on peut compter une personne-ressource (à déterminer) qui sera disponible pour traiter les problèmes d'accessibilité. L'information concernant la disponibilité des formats accessibles sera affichée sur Internet, intranet et au moyen d'autres méthodes de communication, notamment les comptoirs de renseignements, le téléphone, etc.	RH (toutes les sociétés en exploitation)	Terminé

Partie 2 - Normes sur l'information et les communications - Section 12

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 12	Échéance de la conformité pour les formats accessibles et les outils de communication - 1 ^{er} janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
12.1 - Fournir des formats accessibles et	Des formats accessibles et des outils de communication seront fournis :	La demande sera consignée et le format requis, confirmé. Un processus sera élaboré	Sarah Sizmur	Terminé / Examen continu

des outils de communication pour l'information	- en temps opportun, selon les besoins d'accessibilité de la personne handicapée; - à un coût qui n'excède pas le coût habituel facturé aux autres personnes.	pour satisfaire à cette exigence.		
12.2 – Consultation	La consultation aura lieu avec la personne qui demande des formats substitués.	Un formulaire sera créé pour faciliter les consultations.	Sarah Sizmur	Terminé / Examen continu
12.3 - Avis au public	Le public sera avisé de la disponibilité de ces solutions de rechange.	Un énoncé général de disponibilité sera affiché sur Internet et intranet.	Sarah Sizmur	Terminé / Examen continu

Partie 2 - Normes sur l'information et les communications - Section 14

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 14	Échéance de la conformité pour des sites Web accessibles et le contenu Web - 1 ^{er} janvier 2021			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
14.1 - Sites Web	Assurer la conformité des sites Web et du contenu Web aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0, aux niveaux suivants : - Niveau A pour les nouveaux sites Web et contenu Web d'ici le 1 ^{er} janvier 2014; - Niveau AA pour tous les sites Web et contenu Web d'ici le 1 ^{er} janvier 2021 (autre que les légendes en direct et les descriptions sonores).	Le Service des communications et des TI sera avisé de cette exigence. Intranet et extranet doivent tous les deux être mis à jour. La société n'a pas à se conformer à l'échéance du 1 ^{er} janvier 2014.	Services des communications et des technologies de l'information	

Partie 3 - Normes d'emploi - Section 22

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 22	Échéance de la conformité pour le recrutement - 1 ^{er} janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
22 - Processus de recrutement	Tous les employés, ainsi que le public sont avisés de la disponibilité d'adaptation pour les candidats handicapés, dans le cadre du processus de recrutement.	La disponibilité d'adaptation sera obligatoire pour tous les affichages des emplois, à l'interne et à l'externe. Cela pourrait aussi être directement indiqué sur le site Web.	Kal Sandhu/Jeff Baliai	Terminé

Partie 3 - Normes d'emploi - Section 23

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 23	Échéance de la conformité pour le processus de recrutement, d'évaluation ou de sélection - 1 ^{er} janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
23.1 - Sélection dans le cadre du recrutement	Aviser les candidats sélectionnés de la disponibilité d'adaptation sur demande, relativement au matériel ou aux processus utilisés pour la sélection, de manière à tenir compte des besoins d'accessibilité du candidat.	Les obstacles seront aplanis pour tous les affichages des emplois. Tous les affichages des emplois incluront l'information pour les candidats sur la façon de demander une adaptation ou de l'aide. Tous les candidats invités aux entrevues se verront demandés s'ils ont besoin d'aide ou d'adaptation.	Jeff Baliat	Terminé
23.2 - Consultation des employés	Les candidats seront consultés pour déterminer la pertinence des formats accessibles ou des outils de communication.	On établira et on mettra en œuvre un processus et un questionnaire.	Sarah Sizmur	Terminé

Partie 3 - Normes d'emploi - Section 24

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 24	Échéance de la conformité pour l'avis envoyé aux candidats retenus - 1 ^{er} janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
24 - Offres d'emploi	Aviser les candidats retenus des politiques de la société sur l'adaptation offerte aux employés handicapés.	L'offre d'emploi présentera une clause d'adaptation qui avisera le candidat retenu de la disponibilité d'adaptation. Les programmes destinés aux nouveaux employés renfermeront la politique de la LAPHO. D'autres formats peuvent être disponibles sur demande.	Nadia Dos Santos	Terminé

Partie 3 - Normes d'emploi - Section 25

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 25	Échéance de la conformité pour l'information divulguée aux employés sur les outils d'aide - 1 ^{er} janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
25.1 - Avis relatif aux	Informers les employés sur les politiques qui	La politique sur l'adaptation sera	Kal Sandhu /	Terminé

politiques	appuient les employés handicapés.	communiquée à tous les employés actuels.	Nadia Dos Santos	
25.2 - Avis aux nouveaux employés	Fournir cette information aux nouveaux employés dès que possible, après l'embauche.	L'initiation du nouvel employé inclura la formation sur la politique d'adaptation.		Examen continu
25.3 - Changements de politiques	Fournir aux employés l'information à jour sur les politiques d'adaptation lorsque des changements y sont apportés.	Les changements apportés aux politiques d'adaptation seront communiqués à tous les employés.		Examen continu

Partie 3 - Normes d'emploi - Section 26

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 26	Échéance de la conformité pour les formats accessibles et les outils de communication - 1 ^{er} janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
26.1 - Formats accessibles et outils de communication	De l'information sera disponible sur les formats accessibles et les outils de communication relativement à un emploi ou à milieu de travail.	Passer en revue et mettre à jour les politiques et procédures actuelles pour fournir des adaptations du lieu de travail.	Sarah Sizmur	Terminé
26.2 - Consultation des employés	Une consultation avec les employés aura lieu pour déterminer la pertinence des formats accessibles ou des outils de communication.	Passer en revue et mettre à jour les politiques et procédures actuelles pour fournir des adaptations du lieu de travail. Un processus de consultation sera inclus.	Sarah Sizmur	Terminé

Partie 3 - Normes d'emploi - Section 27

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 27	Échéance de la conformité pour l'information sur l'intervention d'urgence en milieu de travail - 1 ^{er} janvier 2014			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
27.1 - Intervention d'urgence individuelle en milieu de travail	Fournir de l'information sur l'intervention d'urgence individualisée en milieu de travail pour les employés handicapés.	Les RH devront recenser les employés handicapés, car un plan d'urgence individualisé en milieu de travail ne sera attribué qu'aux personnes qui en expriment le besoin. Il faudra créer un format pour le plan d'urgence individualisé en milieu de travail.	Kal Sandhu	Terminé
27.2 - Personnes désignées	Fournir de l'information à la personne désignée pour fournir de l'aide après consentement.	L'information sera fournie lorsqu'elle sera demandée. Il faut assigner une personne désignée.	RH (toutes les sociétés en exploitation)	Examen continu
27.3 - En temps opportun	Fournir de l'information dès que possible après avoir pris conscience de la demande.	Le plan d'urgence individualisé en milieu de travail sera fourni dès que possible après que l'employeur a pris conscience de la demande.	RH (toutes les sociétés en exploitation)	Examen continu
27.4 – Passer en revue	Passer en revue l'information sur l'intervention d'urgence individualisée en milieu de travail lorsque : - les employés se déplacent d'un endroit à l'autre; - les plans individualisés sont passés en revue; - une urgence générale se produit.	Des plans sont passés en revue dans ces circonstances.	RH (toutes les sociétés en exploitation)	Examen continu

Partie 3 - Normes d'emploi - Section 28

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 28	Échéance de la conformité pour les plans d'adaptation individuels, répertoriés - 1 ^{er} janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
28.1 - Processus écrit	Élaborer un processus écrit pour les plans d'adaptation individuels, répertoriés.	La société passera en revue son processus d'adaptation actuel et ciblera les éléments des exigences de la LAPHO qui doivent être incorporés au processus. On élaborera ensuite un processus d'adaptation écrit.	Kal Sandhu / Nadia Dos Santos	Terminé

28.2 - Éléments prescrits	<p>Inclure les éléments prescrits au processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment l'employé peut-il participer? - De quelle manière l'employé sera-t-il évalué? - Comment l'employeur peut-il demander une évaluation pour déterminer les mesures d'adaptation? - De quelle manière l'information personnelle de l'employé demeurera-t-elle privée? - De quelle façon et à quelle fréquence le plan sera-t-il passé en revue et mis à jour? - Comment les raisons expliquant les demandes refusées seront-elles communiquées? - De quelle façon le plan sera-t-il fourni à l'employé? 	Les éléments seront inclus dans le processus écrit.	Kal Sandhu / Nadia Dos Santos	Terminé
28.3 - Plans d'adaptation individuels	<p>Les plans d'adaptation individuels devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inclure toute information concernant les formats accessibles et les outils de communication fournis si on le demande; - inclure de l'information sur l'intervention d'urgence individualisée en milieu de travail, le cas échéant; - cibler toute autre adaptation devant être fournie. 	Il faudra créer un format de plan individuel d'adaptation.	Kal Sandhu / Nadia Dos Santos	Terminé

Partie 3 - Normes d'emploi - Section 29

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 29	Échéance de la conformité pour le processus de retour au travail - 1 ^{er} janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
29.1 - Processus écrit	Élaborer un processus de retour au travail	Passer en revue les processus actuels et les	Kal Sandhu /	Terminé

	répertorié.	réviser au besoin afin d'intégrer les exigences de la LAPHO	Nadia Dos Santos	
29.2 - Étapes du processus	Inclure les étapes que l'employeur utilisera pour faciliter le retour au travail et utiliser des plans d'adaptation individuels, répertoriés.	Passer en revue les processus actuels et les réviser au besoin afin d'intégrer les exigences de la LAPHO	Kal Sandhu / Nadia Dos Santos	Terminé

Partie 3 - Normes d'emploi - Section 30

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 30	Échéance de la conformité pour la gestion du rendement - 1er janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
30 - Processus de gestion du rendement	L'utilisation du processus de gestion du rendement tient compte des besoins d'accessibilité des employés handicapés, notamment des plans d'adaptation actuels.	Passer en revue les processus actuels et les réviser au besoin afin d'intégrer les exigences de la LAPHO		Examen continu

Partie 3 - Normes d'emploi – Section 31

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 31	Échéance de la conformité pour le perfectionnement professionnel et l'avancement professionnel - 1 ^{er} janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
31 - Perfectionnement professionnel	Inclure les considérations en matière d'accessibilité et les plans d'adaptation individuels dans le cadre du perfectionnement professionnel et de l'avancement professionnel, notamment des responsabilités supplémentaires pour le poste actuel.	Passer en revue les processus actuels et les réviser au besoin afin d'intégrer les exigences de la LAPHO	Kal Sandhu / Nadia Dos Santos	Examen continu

Partie 3 - Normes d'emploi - Section 32

Réglementation sur les normes de la LAPHO - Section 32	Échéance de la conformité pour la réaffectation - 1er janvier 2016			
	Résultats attendus	Plan d'action	Responsabilité	État d'avancement
32 - Processus de réaffectation	Inclure les considérations en matière d'accessibilité et les plans d'adaptation individuels dans le cadre des processus de réaffectation.	On passera en revue les politiques et les processus de réaffectation.	Kal Sandhu / Nadia Dos Santos	